



ASSOCIATION DES ARCHERS GENEVOIS (ADAGE)

CHALLENGE ADAGE

Règlement (ver. 1.1) :

1. Le Challenge ADAGE est ouvert à tous les archers affiliés à un club membre de l'ADAGE.
2. En tir indoor, il est possible de tirer les deux sessions (à 18 h et 19 h 30), le meilleur résultat compte. En cas d'affluence lors du deuxième tir, priorité est donnée à ceux qui tirent pour la première fois.
3. Les tirs en salle se déroulent sur une manche de 10 volées de 3 flèches. Les tirs extérieurs se déroulent sur une manche de 6 volées de 6 flèches.
4. Lors des manches se déroulant à l'extérieur, l'organisation incombe au club hôte.
5. Le classement du challenge est calculé sur la base des deux meilleurs résultats indoor et des deux meilleurs résultats outdoor. Le total final est obtenu en divisant la somme des résultats ci-dessus par 4, pour donner la moyenne annuelle.
6. Le marqueur est responsable de l'exactitude et de la lisibilité de la feuille de marque. Si des feuilles incomplètes, elles ne seront pas prises en compte.
7. La personne arbitrant le concours est responsable du ramassage des feuilles de marque et de leur acheminement auprès du responsable ADAGE désigné dans les plus brefs délais. Ce dernier les transmettra au webmaster pour parution sur le site internet.
8. Distances et blasons :

TIR INDOOR	Tous types d'arc	
	Blasons	Distances
Catégories		
PICCOLO	80 cm	15m
MINI	80cm	18m
JEUNESSE	60cm	18m
CADET-JUNIORS-SENIOR-VETERAN A+B	40cm ou trispot	18m

TIR FITA	Compound+Recurve		Barebow + instictif	
	Blasons	Distances	Blasons	Distances
Catégories				
PICCOLO	80 cm	15m	80 cm	15m
MINI	80 cm	25m	80 cm	25m
JEUNESSE	80 cm	30m	80 cm	30m
CADET- VETERAN A	122 cm	60m	80 cm	30m
JUNIOR-SENIOR	122 cm	70m	80cm	30m
VETERAN B-DECOUVERTE	80 cm	30m	80 cm	30m